



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 73096

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les circonscriptions locales des autorités déconcentrées de l'État. En effet, la loi relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral prévoit dans son article premier une nouvelle carte des régions. Cette réforme emporte inévitablement des conséquences sur la délimitation des circonscriptions locales administratives des autorités déconcentrées de l'État, telles que les rectorats, les cours d'appel ou encore les zones de défense. C'est pourquoi elle lui demande par quelles modalités le Gouvernement entend faire correspondre les périmètres de ces circonscriptions avec ceux des nouvelles régions qui verront le jour au 1er janvier 2016.

Données clés

Auteur : [Mme Conchita Lacuey](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73096

Rubrique : Régions

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2015](#), page 512

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)